

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Domaine : 1 - commande
publique

Sous-domaine : 1.6 – actes
relatifs à la maîtrise d'oeuvre

Objet : contrat de maîtrise
d'oeuvre pour le projet de
sécurisation des abords de
l'école

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 14

Date de convocation :
21/07/2024

Date de publication de la
présente délibération :

La convocation du CM et le
compte-rendu de la présente
délibération ont été affichés
conformément aux articles L
2221-7 et L 2121-7 du
C.G.C.T.

République Française

Commune de Montferrand

Délibération du conseil municipal

Séance du 24 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le vingt-quatre du mois de juillet, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaients présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs GILIS Frédéric, MARSAC Alain, RIVIERE Philippe.

Excusés : Mme BILLIATO Lucie, Mrs ALBOUY Julien, PUGINIER Régis, QUINTA Régis, ROGER Robert.

Absent : Mr BONDOUI Régis

Secrétaire de séance : Mme BIAU-PRADEL Gisèle

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la décision qui a été prise de mettre en sécurité les abords de l'école.

Ces travaux ont été estimés à 42.000 € HT, financés par le Conseil Départemental de l'Aude et l'Etat.

Afin que ces travaux soient suivis et réalisés dans des conditions optimales, il propose de désigner un maître d'oeuvre.

Le cabinet CETUR a fait une proposition qui s'élève à 3.000 € HT, 3.600 € TTC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la proposition du Cabinet CETUR,

Le Conseil Municipal décide :

- de désigner le cabinet CETUR, maître d'oeuvre des travaux de sécurisation des abords de l'école aux conditions suivantes :

Adopté à l'unanimité. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Ch. PRADEL

Signé par Christophe PRADEL, maire, le 28 juillet 2024